

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 6 (1861-1864)

Artikel: Note sur les anodontes du lac de Neuchâtel
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-87972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

APPENDICES.

NOTE

SUR LES

ANODONTES DU LAC DE NEUCHÂTEL.

(Voir les Bulletins ci-dessus, page 12.)

Tous ceux qui se sont tant soit peu occupés de Malacologie savent qu'il n'existe peut-être pas de genre dont les espèces soient plus difficiles à limiter que le genre *Anodonte* (*Anodonta* Lam.; *Anodon*, Oken). — Le genre lui-même est bien caractérisé par sa coquille bivalve, mince et dépourvue de charnière proprement dite, c'est-à-dire de dents cardinales semblables à celles des *Mulettes* (*Unio*), et par différents autres caractères qui empêchent de le confondre avec des genres voisins; mais cette absence de dents à la charnière rend la distinction des espèces beaucoup plus difficile, car dès-lors nous ne pouvons plus guère nous baser que sur la forme et la couleur, caractères toujours peu concluants à cause des passages d'une forme à une autre et d'une couleur à une autre, surtout lorsque, dans l'animal lui-même, on n'a rien observé d'assez saillant pour permettre de séparer les espèces d'une manière sûre.

Aussi rien de plus ardu que l'étude du genre *Anodonte*; c'est un véritable labyrinthe dans lequel on ne peut presque plus s'avancer, si l'on n'est muni d'un pied à mesurer; chaque auteur se donne carrière et crée de nouvelles espèces, mais lorsqu'on cherche à appliquer les caractères qui leur sont assignés, on ne tarde pas à désespérer d'y réussir et l'on est tenté d'adopter sans restriction l'idée d'Isaac Lea (*A synopsis of the Family of Naiades*. Philadelphia, 1852), qui réunit comme ne formant que des variétés d'une même espèce, et sous le nom d'*Anodonta cygnea* (*Mytilus cygneus* L.) nos 60

espèces d'Anodontes européennes. — Cependant, une semblable manière de voir ne résout qu'en partie la difficulté, car si on laisse de côté la distinction des espèces, la même question se pose de nouveau quant aux variétés de l'espèce, surtout si, comme cela a lieu souvent, ces variétés ont quelque chose de constant et de caractéristique. Je ne veux point ici résoudre, ni même discuter cette question, quoique je penche à réduire beaucoup le nombre des espèces d'Anodontes; mon but est seulement d'attirer votre attention sur les mollusques de ce genre qui habitent notre lac et sur les différences qu'ils présentent.

Si l'on examine de près un assez grand nombre d'individus qui aient atteint leur croissance complète (c'est un point important), on peut, je crois, reconnaître parmi eux trois formes distinctes, qu'on nommera espèces ou variétés, suivant l'idée qu'on adoptera. Et de ces trois formes, deux me semblent caractéristiques, sinon pour notre lac seulement, au moins pour ceux de la Suisse occidentale. Je ne décrirai pas en détail ces formes, je ferai seulement remarquer les principaux caractères qui servent à les distinguer.

La première de nos formes lacustres est bien certainement l'*Anodonta cellensis*, Schröter, réunie par Lamarck et Draparnaud avec l'*A. cygnea*. L'*A. cellensis* diffère de cette dernière par sa forme allongée et par son bord inférieur presque droit et parallèle au bord supérieur. L'*A. cygnea* est, au contraire, arrondie, son bord inférieur est très-arrondi, et sa taille est souvent considérable. Du reste, la coloration est à peu près la même, la surface est couverte de sillons séparés les uns des autres par les stries d'accroissement; ces sillons paraissent plus nombreux et plus profonds chez l'*A. cellensis*.

Quelques exemplaires de cette dernière espèce sont plus arrondis et plus aplatis que la forme type; une variété semblable s'est rencontrée dans le port Stämpfli en compagnie d'autres individus de forme normale et qui présentaient une couleur vert foncé assez caractéristique. D'autres exemplaires, très-étroits et très-allongés (long. 12 cent.; haut. 5,6 cent.), et d'une couleur brun-jaunâtre ou grisâtre, se trouvent dans des canaux vaseux qui aboutissent au petit lac de St-Blaise. L'*A. cygnea*, remar-

quable par sa forme arrondie, par sa coloration d'un beau vert et par sa taille souvent considérable (long. 14-20 cent.; haut. 8,5-12 cent., tandis que l'*A. cellensis* a de 10 à 16 cent. de longueur, sur 5 à 8 cent. de hauteur) ne paraît pas se rencontrer dans notre lac, mais préfère les mares et les étangs; du reste on ne l'a pas encore trouvée dans notre canton.

La seconde forme, bien distincte de la précédente, couvre tous les rivages sablonneux de notre lac. Jusqu'ici, elle avait été regardée comme une variété de l'*A. anatina*. Drap. C'est sous ce nom que j'en ai parlé dans un article d'almanach, quoiqu'avec quelque scrupule. Depuis lors, j'ai eu connaissance de l'ouvrage de Küster (Martini und Chemnitz. Conch. Cabinet, ed 2^e), où j'ai trouvé cette forme parfaitement décrite et figurée sous le nom d'*A. Charpentieri*. Küst.

L'*A. Charpentieri* n'atteint jamais la grande taille de l'*A. cellensis*, les grands exemplaires peuvent avoir une longueur de 10 ou 11 centim. sur une hauteur d'environ 5,5 centim. Les jeunes sont ordinairement beaucoup plus hauts relativement à la longueur; on en rencontre souvent d'une longueur de 7 cent. sur une hauteur de 4,5 cent., du reste la taille et la forme varient extrêmement dans certaines limites. L'Anodonte de Charpentier se reconnaît à sa forme plus ou moins allongée, rappelant celle d'une cuillère, c'est-à-dire ne présentant pas d'angle saillant. Le bord antérieur, très-court, passe sans former d'angle au bord inférieur, qui est presque droit ou un peu sinueux. Le bord postérieur forme un bec assez allongé et fortement tronqué, tandis que la crête est peu saillante, convexe et terminée par un angle très-obtus ou même complètement arrondi. La surface extérieure est d'une couleur olive-jaunâtre, la partie antérieure plus foncée (quelques exemplaires présentent une teinte verdâtre), les stries d'accroissement sont nombreuses et séparées par des espaces aplatis et non enfoncés; on en compte ordinairement 4 principales et 5 ou 6 marginales. Le ligament est fort et annelé; l'intérieur, rendu inégal par les stries d'accroissement, est d'un blanc bleuâtre.

En résumé, le caractère le plus saillant de l'*A. de Charpentier*, outre sa crête peu saillante, arrondie et très-obtuse en arrière, c'est la position des sommets qui sont placés très en avant, ce qui donne à la coquille une forme particulière et ca-

raetéristique. — Malgré ces caractères, certains exemplaires pourraient laisser des doutes et se confondre avec de jeunes *A. cellensis*, si ces deux formes n'avaient un habitat tout différent. L'*A. cellensis* craint les eaux en mouvement, elle aime les fonds vaseux et les eaux relativement profondes; l'*A. de Charpentier*, au contraire, ne craint pas les eaux courantes (bords de la Thielle). On la rencontre aussi en grande quantité dans des endroits exposés aux vagues et même pierreux (bords du lac, près de St-Blaise, etc.), aussi sa coquille est-elle généralement plus épaisse que celle de l'espèce précédente.

L'*A. de Charpentier* se distingue encore de l'*A. anatina*, qui habite surtout le nord de l'Europe centrale, par sa forme plus allongée et plus aplatie, par son bord inférieur droit et même concave (il est convexe dans l'*A. anatina*), par la position des sommets, etc. Cependant, comme l'*A. anatina* ne se rencontre que dans les ruisseaux, c'est-à-dire dans les endroits qui ne sont point exposés à des actions violentes; il se pourrait que ces deux formes ne fussent que des variétés locales d'une seule et même espèce.

La troisième forme est celle que j'avais prise pour l'*A. rostrata* Kokheil, suivant en cela l'avis de M. Shuttleworth, mais, d'après ce que dit Küster sur cette dernière espèce (loc. cit. p. 14. tab. 4. f. 2), on peut conclure que l'*A. rostrée* qu'on rencontre en Bavière, dans de petits lacs, et ensevelie dans la vase, présente un bec postérieur allongé, une crête peu saillante et obtuse en arrière, et une coloration d'un brun-verdâtre assez uniforme, tandis que notre forme neuchâteloise (*A. arealis* Küst.) se distingue par un bec fortement tronqué, un bord inférieur droit et se relevant brusquement en arrière, de manière à former un angle très-visible, au moins chez l'adulte, mais surtout par son bord supérieur droit et se relevant obliquement en arrière en une crête élevée et terminée par un angle très-saillant: les sommets sont moins en avant que dans l'*A. de Charpentier*; la couleur est un brun plus ou moins foncé avec deux rayons bruns ou verts qui partent des sommets et longent la base de la crête pour se rendre à l'extrémité du bec. Le seul exemplaire authentique que j'en aie vu, m'a été donné par M. Shuttleworth, sous le nom d'*A. rostrata*, et provient du lac de Morat.

Conclusion. D'après ce que je viens de dire, on peut voir que les Anodontes de notre lac se laissent ranger avec assez de certitude sous trois chefs différents :

1. l'*A. cellensis* Schrat. (Voy. Pl. f. 1.)

Küst. p. 16. t. 4. f. 3 ; t. 5. f. 1-4. — t. 6. f. 1.

Rossmässler Iconogr. IV. p. 22. t. XIX. f. 280. (Confondue avec l'*A. cygnea* par M. de Charpentier dans son catalogue.)

La plus grande de nos espèces à coquille mince, et se rencontrant dans nos ports et dans les canaux vaseux dont l'eau n'est pas agitée. Très répandue en Allemagne et en France.

2. l'*A. Charpentieri* Küst. (Pl. f. 2. 2 a. 2 b.)

Küst. p. 49. t. 11. f. 3. 4.

de Charpentier. Cat. des Moll. terr. et fluv. de la Suisse. p. 24. n° 124.

L'espèce sans contredit la plus commune au bord de notre lac, assez variable quant à la forme et à la couleur, et qu'on rencontre dans les eaux courantes et dans les lieux exposés aux vagues.

Les exemplaires figurés par Küster lui ont été envoyés de Faoug (lac de Morat), par M. de Charpentier.

3. l'*A. arealis* Küst. (Pl. f. 3. 3 a. 3 b.)

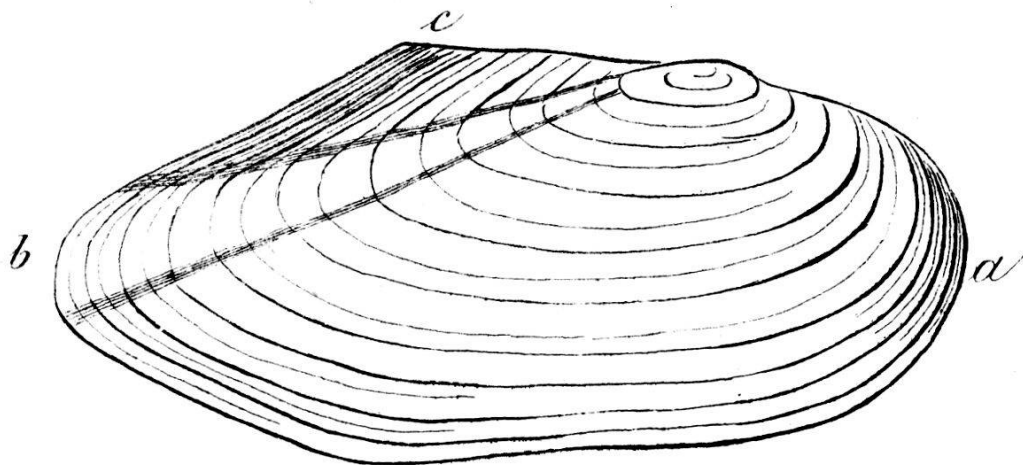
Confondue avec l'espèce précédente par M. de Charpentier dans son catalogue.

Espèce remarquable par sa crête saillante, et qui n'a encore été rencontrée avec certitude que dans le lac de Morat (c'est de Faoug que viennent les exemplaires de Küster), mais qui se trouve sans doute aussi dans notre lac.

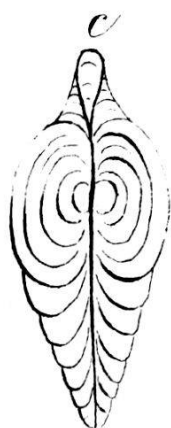
L'*A. intermedia* Pf. mentionnée par M. de Charpentier dans le catalogue cité plus haut, n'est probablement qu'une variété de l'*A. cellensis*.

Que ces formes ne soient que des manifestations locales d'une même espèce, cela est possible, mais il n'en est pas moins intéressant de constater chez nous et à notre portée la présence de ces trois types, dont deux me paraissent caractéristiques, surtout puisque notre forme conchyliologique est dans tout le reste si peu différente de celle des cantons qui nous entourent.

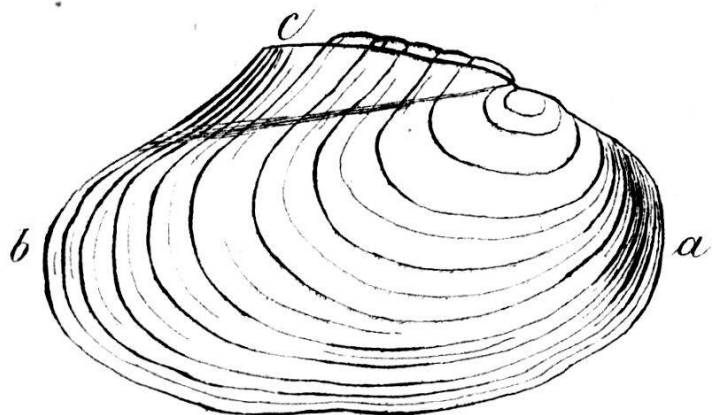




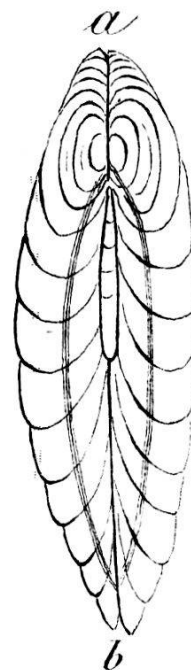
1. *A. Celleusis*. Schroet ($\frac{2}{3}$ gr. n.)



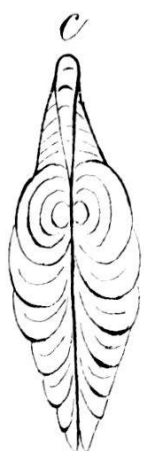
2. a. vue antérieure.



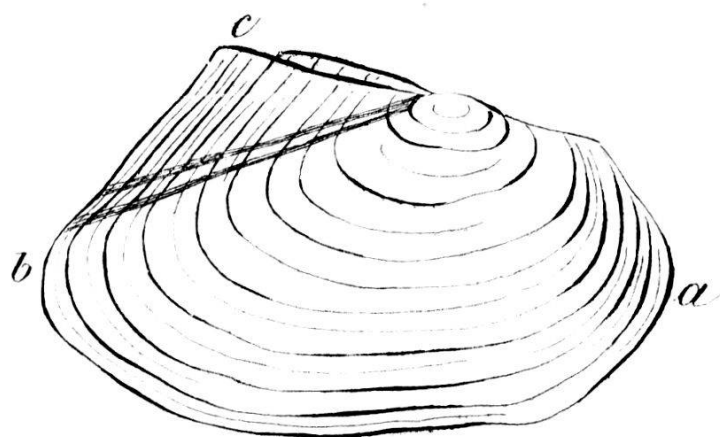
2. *A. Charpentieri*. Küst ($\frac{2}{3}$ gr. n.)



b. vue d'en haut.

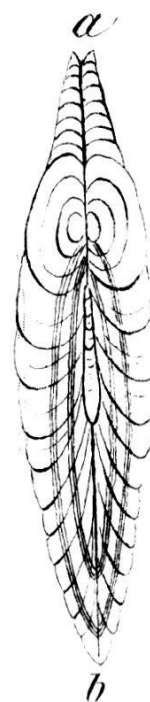


3. a. vue antérieure.



3. *A. Arealis*. Küst ($\frac{2}{3}$ gr. n.)

a.) bord antérieur.
b.) bord postérieur. (bec)
c.) crête.



3. b. vue d'en haut.

Formes types des Anodontes de notre lac.